

## COMPTE - RENDU DU CONSEIL DE L'IAE

10 mai 2021

\*\*\*\*\*

### Membres du conseil présents :

- **Collège A** : VILLESEQUE-DUBUS Fabienne - PEYPOCH Nicolas - BRIEC Walter
- **Collège B** : BOTTI Laurent - GONCALVEZ Olga - LIANG Qibin
- **Collège D - Usagers** : TAURIGNAN Marine - BELTRAN Caroline. - HEUSSLER Justine - PINNA Paul - NAUD Cassandra - YAFFA Amara
- **Collège des personnalités extérieures** : MELIDONIS Alexis - CASTRO Emmanuel – FAMBOUENA Philippe - GENIS Rémi, représentant la Mairie de Perpignan.
- **Collège des BIATSS** : MERCADER-KAMOKOUE Setti - MEYRIEU Magali

### Membres ayant donné procuration :

- PORTELLA Pascale à MANNARINI Michel
- HEUSSLER Bertrand à PINNA Paul
- FOUGERES à NAUD Cassandra

### Membres assistant de droit à titre consultatif ou membres invités :

- MANNARINI Michel, Directeur de l'IAE
- PELLEGRIN Nathalie, Responsable administrative de l'IAE
- CANTIER Marie-Noëlle, secrétaire de séance

Le Président remercie l'ensemble des conseillers pour leur présence et souhaite la bienvenue pour son 1<sup>er</sup> conseil à M. GENIS Rémi, représentant la mairie de Perpignan. La séance plénière est ouverte, 21 membres du conseil sont présents et représentés dont 17 votants, le quorum est atteint.

### 1. Approbation du PV du conseil plénier du 15 mars 2021

- Approuvé à l'unanimité.

### 2. Convention département Mende

N. PELLEGRIN précise que cette convention d'un montant de 147 500 €, identique aux années précédentes, est renouvelée chaque année sous condition de l'envoi du bilan annuel d'exécution. Elle est financée par le Conseil départemental de la Lozère et permet le fonctionnement de l'antenne de Mende. Elle concerne 5 formations et un échange avec une université chinoise.

M. BOTTI précise que Mme COMMANDRE attire notre attention sur la nécessité de communiquer sur cet accord, tout particulièrement sur cette convention dans nos supports de communication, avec par exemple la mention du logo du conseil départemental de la Lozère. N. PELLEGRIN indique que sur la nouvelle offre de formation le logo apparaît sur toutes les formations dispensées à Mende.

M. MANNARINI précise que la convention GUIZOU arrive à son terme ; elle est en cours d'actualisation et sera présentée au prochain conseil pour renouvellement.

- **Approuvée à l'unanimité**

### **3. Modification des MCC**

N. PELLEGRIN indique que le document envoyé recense toutes les modifications des MCC pour chaque formation de l'année écoulée en période de pandémie pour les semestres 1 et 2. Ces modifications ont été autorisées par un texte ministériel afin de s'adapter au mieux à la situation sanitaire, en revanche il y a obligation de les présenter en conseil d'IAE puis dans les conseils centraux.

M. LIANG souligne des éléments manquants, notamment pour 2 matières de la licence 2, il demande donc une vérification. Il est cependant décidé de procéder au vote sous réserve de modifications. Les MCC modifiées seront présentées à nouveau au prochain conseil.

N. PELLEGRIN rappelle que les modifications concernant l'antenne de Mende ont été votées lors du conseil précédent.

- **Approuvées à l'unanimité sous réserve de modification**

### **4. Nouvelle offre de formation**

M MANNARINI indique qu'il a procédé à l'ajout de parcours dans certaines maquettes de Master : ITM (International Trade Marketing) pour le Master 1 et 2 Commerce International ; Gestion patrimoniale pour le Master 1 et 2 Monnaie Banque Finance Assurance. Il précise que le vote en conseils centraux n'a pas encore eu lieu. Les maquettes, calendriers étant décidés, le conseil IAE peut procéder au vote par anticipation.

M. BRIEC indique son opposition à cette nouvelle offre de formation, il précise en effet qu'il ne l'a pas reçue finalisée, ce qui aurait pu être fait depuis 1 an ½. Il en a seulement pris connaissance il y a 2 à 3 mois lors de l'envoi d'un mail d'une collègue. Concernant le contenu, il n'est pas convaincu, en effet, il aurait souhaité que les intitulés correspondent aux équipes et compétences scientifiques en place, ce qui n'est pas le cas pour lui ; notamment pour le Master « Monnaie, Banque, Finance, Assurance ». Il ne se prononce pas pour d'autres formations pour lesquelles il ne se juge pas compétent.

- **Approuvée avec 16 voix pour et une voix contre**

### **5. Les calendriers généraux et d'alternances**

N. PELLEGRIN rappelle que toutes les formations sont ouvertes à l'alternance. L'ensemble des calendriers ont été envoyés aux conseillers, ils précisent les périodes de présence en entreprise et celles de présence à l'IAE qui peuvent varier selon les formations. Les calendriers généraux par formation rythment l'organisation de l'année universitaire avec les dates d'inscriptions administratives, pédagogiques, d'enseignements, de stages, de soutenances, d'examens, de délibérations de jury d'examens, conseils de perfectionnement et de recrutement pour la prochaine année universitaire. Une fois votés les calendriers sont présentés en conseils centraux, puis consultables sur le site de l'IAE.



M. YAFFA souhaite connaître la raison du changement du nombre de sessions pour les Master (une seule contrairement aux années précédentes), ce qui pour lui pourrait pénaliser certains étudiants. M. MANNARINI indique qu'après concertation avec les responsables pédagogiques et porteurs de projet, cette session unique a été décidée pour des raisons de qualité et d'exigence, pour une organisation de l'année plus dynamique et pour un alignement avec la plupart des autres Master nationaux et européens. Il précise que le nécessaire sera fait pour accompagner les étudiants en difficulté afin de leur permettre de réussir. La session unique ne signifie pas l'absence d'une seconde chance. En effet, tout au long de l'année il y a plusieurs contrôles, des dossiers à rendre. M. MANNARINI rappelle l'importance du stage et de la soutenance. Il constate qu'il y a très peu d'échec, notamment en M2.

F. VILLESEQUE rappelle que la session unique ne s'appliquera pas à tous les Master, que cette décision pédagogique est liée au contenu du diplôme. Elle confirme l'existence des nombreux contrôles et le nombre peu élevé d'échecs parmi les étudiants assidus et sérieux.

A la question de J. HEUSSLER qui souhaite savoir si elle peut débiter son alternance en entreprise dès septembre Mme VILLESEQUE répond qu'il n'y aura pas de problème et lui conseille de contacter le SFCA.

### **Approuvés avec 15 voix pour, une opposition et 2 abstentions**

#### **Pour information**

#### **1. La campagne emploi**

W. BRIEC informe le conseil de la demande de M. PAGET-BLANC qui souhaite avoir des informations sur l'avancée de la convention le concernant entre l'IAE et l'université d'EVRY. M. MANNARINI indique que M. PAGET-BLANC a interpellé le Président et Vice-Président de l'UPVD à ce sujet, ce point sera abordé entre autres lors d'une réunion avec eux le 27 mai. N. PEYPOCH précise qu'à ce jour aucune convention n'est rédigée. Pour lui l'important est de savoir comment seraient rémunérées les 96 h de cours. Si elles le sont en HTD cela ne représenterait pas une somme importante pour l'IAE, en revanche, s'il s'agissait d'un 1/2 poste d'enseignant-chercheur, cela impliquerait de la masse salariale et entrerait dans la campagne emploi des enseignants-chercheurs, ce qui serait un problème car ce n'est pas une priorité pour l'IAE. M. MANNARINI confirme ces propos et précise que dans le cadre de la campagne emploi l'IAE a demandé 4 postes d'ATER et le renouvellement des 2 enseignants-chercheurs contractuels qui devront assurer 192 h chacun. F. VILLESEQUE rappelle qu'un recrutement s'effectue par un COS et non par convention.

M. MELIDONIS propose de revenir sur cette convention lors d'un prochain conseil.

#### **2. Etat des travaux à l'IAE**

M. MANNARINI indique que face au nombre croissant d'enseignements nécessitant du matériel informatique et face aux formations de plus en plus connectées, il est prévu de réaménager en salle modulable avec du matériel adapté la salle « info 1 » du RDC et la salle IAE9. Le nombre de postes informatiques sera alors de 57 répartis en deux salles modulables au lieu des 20 actuels. A la demande de M. LIANG, M. MANNARINI précise que l'IAE sera prioritaire, mais que ces salles pourront être utilisées par l'UPVD.

N. PELLEGRIN indique que l'aménagement de ces 2 salles représente un budget important autour de 130 à 150 000 €, des devis sont en cours et seront présentés au prochain conseil. Le budget de l'alternance avec la formation continue et l'apprentissage étant conséquent, le financement de ces aménagements pourrait être en partie assuré sur ce budget. Mme



VILLESEQUE- DUBUS indique que le bâtiment a une dizaine d'années et qu'il est nécessaire d'y effectuer des améliorations comme c'est le cas dans d'autres locaux de l'université, cela permettra de mieux accueillir les étudiants de plus en plus nombreux.

Concernant les doctorants, M. MANNARINI indique qu'il est nécessaire de pouvoir les accueillir correctement, un projet d'aménagement d'une partie de la salle de réunion au RDC est donc en cours. Mme PELLEGRIN précise que les demandes d'autorisation de travaux sont déposées, le bureau de contrôle est passé. Nous sommes dans l'attente d'un rapport avec les préconisations sur la nature des matériaux à utiliser ainsi que des autorisations des travaux qui pourraient débuter mi-juin et se terminer en septembre.

### **3. Politique de communication et nouveau site internet**

M. MANNARINI précise qu'il est important pour lui de travailler de manière assidue sur ce projet durant sa dernière année de direction la communication interne et externe ayant été délaissées ces dernières années. Le travail en cours répond aux remarques formulées lors du dernier audit de la société SGS pour le label Qualicert. M. LACAN, en charge de cette communication, fait le lien avec les 2 étudiants actuellement en stage, une étudiante en contrat qui travaille sur la communication et les réseaux sociaux. La structure du site internet prend forme et avance assez vite avec le soutien de la direction communication de l'université. Le nouveau site sera présenté aux conseillers quand il y aura un peu plus de concret.

La communication semble meilleure, plus dynamique, mais il faut encore être plus attractif, davantage connu, du travail reste à faire. Le site devrait être opérationnel dès septembre.

La nouvelle offre de formation est parue dans les médias, sur les réseaux sociaux, il y a régulièrement des webinaires ; un sur l'alternance est prévu prochainement avec le SFCA et l'incubateur le 21 mai.

### **4. La qualité**

Lors du dernier audit Qualicert, nous devons lever quelques non-conformité, ce qui a été fait en décembre et nous avons obtenu la certification pour 3 ans en janvier, un audit de renouvellement a lieu tous les ans, le prochain est fixé le 09 juillet 2021.

### **5. La recherche**

M. MANNARINI précise que c'est également un point de la démarche qualité du référentiel Qualicert. Mme VILLESEQUE-DUBUS indique que les séminaires de recherche mensuels de MRM continuent en commodal. Deux interventions sont prévues le 11 mai, l'une d'un collègue d'une université de Virginie qui, de passage en France, souhaitait rencontrer des chercheurs en gestion, ce qui est une opportunité intéressante. L'autre intervention est celle d'une collègue de Gérone.

Le mois dernier un séminaire annuel a été organisé en distanciel à Perpignan dans le groupe "Compta et Société". Il a réuni une trentaine de collègues du sud de la France, Toulouse et Montpellier. La Vice-Présidente Mme Pujol a fait l'honneur d'accueillir les participants.

La soutenance de thèse financée par la fondation de l'Université de Mme ROUSSI est prévue en présentiel en juillet.

Pour l'axe "Sociétés et Territoires" du CRESEM, N. PEYPOCH indique que le séminaire de M. YOL a eu lieu la semaine précédente avec la participation de chercheurs de MRM.

Un colloque en distanciel organisé par Mme MAMONTOFF pour l'axe « Patrimoine » a également eu lieu.



La conférence de l'AFMAT se déroulera à la fin du mois, les collègues du CRESEM, pour la deuxième année consécutive, sont partie prenante dans l'organisation de cette conférence qui ne peut pas avoir lieu en présentiel en 2021.

## **6. L'international**

M. MANNARINI informe le conseil du renouvellement de la convention concernant le Master « Administration des entreprises » avec l'IGA au Maroc, formation délocalisée qui fonctionne très bien depuis plusieurs années. Des enseignants de l'IAE se rendent au Maroc durant 4 à 5 jours pour dispenser des cours avec les enseignants marocains. La nouvelle offre de formation leur a été proposée pour éventuellement de nouvelles formations délocalisées, peut-être le Master Gestion Production Logistique Achat (GPLA).

Un nouveau partenariat est en cours avec la République dominicaine concernant le Management du Tourisme. N. PEYPOCH précise qu'il s'agit de l'ingénierie de formation, d'un transfert de compétences et de technologies. Il s'agirait d'un accompagnement pour le montage d'une formation en Master avec le soutien de l'ambassade de France, du Ministère avec des fonds dédiés pour cela. Une réunion est programmée dans les prochains jours. Des précisions seront apportées lors d'un prochain conseil.

M. MANNARINI indique que la République Dominicaine est très intéressée par le Master Management du Tourisme de Perpignan. Leur master serait destiné à des étudiants en formation continue, des salariés qui travaillent dans la journée dans le secteur du tourisme et qui suivent des cours à l'université le soir. Peu d'universités françaises, voir européennes, travaillent avec eux. Ce partenariat est donc très intéressant et doit être suivi avec attention.

N. PEYPOCH précise que cette ingénierie en matière de formation met en lumière l'attractivité, le rayonnement de notre master à l'international. Cela met également en lien le fait que nous sommes le seul IAE à être labellisé en « Formation d'Excellence en Tourisme » avec la labellisation CFET. Il précise aussi que l'IAE a été réélue en tant que personne morale au conseil d'administration de la CFET lors de l'assemblée générale 2021. Ce partenariat permettrait à des étudiants de se rendre en République Dominicaine afin d'étudier ou effectuer leur stage dans le domaine du tourisme et du management. L'antenne de Mende sera associée à cette équation avec leur Master Management des Transitions.

## **7. Questions diverses**

M. YAFFA s'interroge sur le fait que certains étudiants n'ont pas encore trouvé de stage et n'ont reçu aucune consigne de l'IAE contrairement à ce qui avait été dit lors du dernier conseil.

M. MANNARINI indique qu'à ce jour 70 à 80 % des étudiants ont un stage et qu'une solution sera trouvée pour ceux qui n'en n'ont pas encore. Pour les M2, il reste un mois pour en trouver un de juin à septembre.

Des solutions, comme réduire les durées de stage sont possibles. Il se peut cependant que certains étudiants, malgré leurs efforts, n'arrivent pas à en trouver un. Comme l'an passé, la possibilité d'un travail alternatif de mémoire sera possible sur une thématique, une entreprise. La problématique devra être trouvée ensemble.

Mme GONCALVES n'est pas inquiète et pense que d'ici fin juin beaucoup de stages peuvent être encore possibles, elle rappelle également la possibilité de valider des CDD si les missions sont de niveau master 1. Pour elle, plusieurs dispositifs sont mis en place pour les stages et elle précise que le travail alternatif mentionné précédemment concerne les licences 3 et non les master pour le moment.

Mme GONCALVES et M. MANNARINI insistent vraiment sur le fait que les étudiants qui sont en difficulté doivent solliciter l'aide des enseignants.

Pour conclure, M. MELIDONIS remercie les conseillers et les représentants de leur présence. Il informe le conseil de la réunion en visioconférence du 02 avril dernier qui réunissait environ 40 directeurs et présidents des IAE de France. Certains présidents ont parfois plus de 10 ans d'expérience et peuvent intervenir sur de nombreux sujets, ce qui n'est pas encore son cas. Les thèmes abordés : relations entre directeurs et présidents, l'importance de pouvoir dimensionner toute la partie communication, site internet, relations avec les institutions économiques politiques de son territoire étaient très intéressants. Il pense que, sans vouloir se comparer entre IAE il ne faut pas hésiter à reprendre ce qui fonctionne bien et qui peut permettre d'être plus performant sur son territoire. Il lui semble utile de rapporter ce qui est abordé lors de ces réunions.

Il souhaite que le prochain conseil puisse avoir lieu en présentiel.

Le Directeur de l'IAE clôture la séance à 19 h 30 heures.



Le Président  
A. MELIDONIS